



Date de mise en ligne : 24 octobre 2025

EXTRAIT D'ARRETE DE REFUS D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° PCM94078 17 00004 M03 du **21 OCT. 2025**
Un refus de permis de construire a été délivrée à

Domicilié FEDERATION CENTRES CULTUREL TURC
Monsieur YILDIZ ALAIN
23 RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS
75010 PARIS

En vue de la réalisation : Modification du réaménagement intérieur du centre et
modification de façade

Sur un terrain sis 7 RUE DES SAPEURS POMPIERS DE PARIS
Cadastré AM 118-301-289-392-292-300

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **21 OCT 2025**



Madame le Maire,
Conseillère Départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
assermenté, certifions que l'extrait d'affichage d'un refus de permis de construire ayant fait
l'objet de la décision municipale n° **PCM 94078 17 00004 M03** du **21 OCT. 2025** a été
affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,